

## **AVIS AUX MEMBRES**

N° 2008 - 070 Le 10 juillet 2008

## Rectification des Marges sur Transactions Appariées (« Spreads ») et des Marges sur Transactions de Type « Butterfly » Consécutif et Non Consécutif pour le Contrat à Terme sur Acceptations Bancaires Canadiennes de Trois Mois (BAX)

Par la présente, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) désire informer tous les participants du marché des contrats à terme sur acceptations bancaire canadiennes de trois mois (BAX) que, compte-tenu de difficultés opérationnelles soulevées par son introduction, la nouvelle méthodologie qui consiste à attribuer un montant de marge différent selon l'expiration des contrats de la transaction, annoncée par les circulaires 2008-065 et 2008-066 ne sera pas mise en œuvre au mois de juillet.

Ainsi, la CDCC a décidé de continuer à appliquer à compter du 10 juillet 2008 l'ancienne méthodologie qui consiste à attribuer le même montant de marge indépendamment de l'expiration des contrats de la transaction, selon les barèmes qui suivent :

## Marges sur transactions appariées (« Spreads »)

Symbole des contrats	Marges requises sur transactions appariées (« spreads ») ACTUELLES	Marges requises sur transactions appariées (« spreads ») MISES À JOUR
BAX	157\$	173\$

## Marges sur transactions « Butterfly »

Symbole des contrats	Marge requise sur transactions « Butterfly » consécutives ACTUELLE	Marge requise sur transactions « Butterfly » consécutives MISE À JOUR
BAX	141\$	154\$

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest Bureau 700 Toronto, Ontario M5H 2M5 Tél. : 416-367-2463 Téléc. : 416-367-2473

3ième étage Montréal (Québec) H4Z 1A9 Tél.: 514-871-3545

800, square Victoria

Téléc. : 514-871-3530

www.cdcc.ca



Symbole des contrats	Marge requise sur transactions « Butterfly » non consécutives ACTUELLE	Marge requise sur transactions « Butterfly » non consécutives MISE À JOUR
BAX	230\$	246\$

Pour toute information complémentaire, veuillez communiquer avec le Département de Gestion des Risques au (514) 871-4949 poste 505.

Michel Favreau Premier vice-président et chef de la Compensation

65, rue Queen Ouest
Bureau 700
Bureau 700
Toronto, Ontario
M5H 2M5
Tél.: 416-367-2463
Téléc.: 416-367-2473
Bureau 700
Bureau 700
Montréal (Québec)
H4Z 1A9
Tél.: 514-871-3545
Téléc.: 514-871-3530

www.cdcc.ca